

Signe caractéristique de la nature imprévoyante du sauvage, on a découvert que quelques-unes de ces pauvres créatures, après avoir semé sous l'œil de l'instructeur, étaient revenues, avaient déterré ce qu'ils avaient semé et l'avaient mangé.

En somme, toutes les moissons ont belle apparence, et l'on espère avoir une bonne récolte.

Le sous-agent Rae ayant fait un rapport sur les récoltes du district de Carlton, je m'abstiens de répéter ce qu'il dit.

A moins que le sauvage ne soit surveillé de près, il est trop enclin à se dépêcher de faire ses semences sans labourer la terre ; il en résulte que les mauvaises herbes poussent promptement et étouffent le grain, et je crains qu'il en soit ainsi pour la plus grande partie des moissons de Keeheewin, et pour une petite partie de celles de Pushec ah-kee soni et du jeune Mikayo. Pour remédier à cela, et pour empêcher que la semence soit mal semée, je suggérerais respectueusement de laisser un homme sur chaque réserve pendant les travaux du printemps, ainsi que pendant les récoltes, mais il est difficile d'engager des hommes compétements à ces époques-là. J'ai trouvé, en faisant ma tournée d'inspection dans les agences, que les instructeurs, au lieu de s'efforcer d'enseigner à quelques sauvages individuellement la manière de travailler, et comment les choses doivent se faire, préfèrent travailler eux-mêmes plutôt que de s'astreindre à l'ennui d'enseigner. De plus, ils se sont très peu occupés de conserver les instruments aratoires des sauvages, et sans exception, aucun fermier ne savait ce qui était ou ce qui aurait dû être en la possession des bandes dont il avait la direction. Ils ne connaissaient pas le chiffre de la population des différentes bandes, et cela n'a été remarqué que dans certains cas exceptionnels. La plupart des instructeurs ne sont pas assez souvent parmi leurs sauvages.

J'ai adopté dans ce district le système d'inspecter périodiquement tous les instruments aratoires et les outils, et je me propose de l'appliquer aussi à celui de Carlton ; par ce moyen j'espère pratiquer une grande économie pour le public, et par conséquent conférer un grand avantage aux sauvages eux-mêmes. Je verrai de plus à ce que chaque instructeur possède une liste fidèle de tous les membres des tribus confiées à ses soins.

Je m'efforcerai principalement de diminuer la distribution de la farine et du bœuf salé, mais naturellement c'est une tâche difficile. J'ai informé tous ceux qui se trouvent sous mon contrôle qu'aucun secours ne serait accordé, excepté dans des circonstances spéciales, aux sauvages en dehors des réserves auxquelles ils appartiennent ; mais ils ont recours à toutes sortes d'artifices pour tourner cette difficulté, comme, par exemple, de venir sur une réserve étrangère, et d'y laisser des vieillards et des enfants, sachant bien qu'on ne les renverrait pas. J'ai de plus averti tous ceux qui sont sous mon contrôle que personne ne serait payé en dehors des endroits fixés pour les bandes respectives. Ceci est assez dur pour un certain nombre de sauvages du Fort Pitt, désireux d'assister à une grande "danse de la soif" qui doit avoir lieu à Battleford. Comme je n'ai aucunement le pouvoir d'empêcher cette danse, je tâche de la faire remettre après le sarclage des pommes de terre, et avant la saison des foins. Comme les sauvages sont déterminés à venir voir le gouverneur général, j'ai décidé de payer tout le monde sur les réserves, car autrement les sauvages ne couperont pas leurs foins. Je sais, monsieur, qu'une grande partie de ce que je vous dis là, vous a déjà été communiqué, mais j'ai jugé à propos de le répéter dans un rapport. Espérant que ces observations seront trouvées satisfaisantes bien que faites un peu tard,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED,

*Agent des sauvages.*

BUREAU DES SAUVAGES, T.N.O.,

EDMONTON, le 12 janvier 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que le 17 décembre, j'ai laissé ce bureau aux soins de M. Macrae, et que je me suis rendu moi-même au lac La Bich.